

# Davejean



Madame le maire  
et son conseil municipal  
ont le plaisir de vous convier,

**Dimanche 8 mai 2022,**  
**à 11h00 devant la mairie,**

afin de commémorer l'Armistice du 08 mai 1945 et de  
déposer la gerbe au monument au mort.

À la suite de cette cérémonie, un apéritif sera offert.

